



QUE FAIRE EN CAS DE CYBERATTAQUE? (dirigeants)



ALERTEZ IMMÉDIATEMENT
VOTRE SUPPORT INFORMATIQUE



ISOLEZ LES SYSTÈMES ATTAQUÉS



CONSTITUEZ UNE ÉQUIPE
DE GESTION DE CRISE



TENEZ UN REGISTRE DES
ÉVÉNEMENTS



PRÉSERVEZ LES PREUVES
DE L'ATTAQUE

METTEZ EN PLACE DES SOLUTIONS
DE SECOURS



DÉCLAREZ LE SINISTRE AUPRÈS
DE VOTRE ASSUREUR



ALERTEZ VOTRE BANQUE



DÉPOSEZ PLAINE



IDENTIFIEZ L'ORIGINE
DE L'ATTAQUE ET
SON ÉTENDUE



NOTIFIEZ
L'INCIDENT
À LA CNIL



GÉREZ VOTRE
COMMUNICATION



1

PREMIERS RÉFLEXES

2

PILOTER LA CRISE

LES
ÉTAPES
CLÉS

3

SORTIR DE LA CRISE



TIREZ LES ENSEIGNEMENTS
DE L'ATTAQUE ET DÉFINISSEZ
LES PLANS D'ACTION



FAITES UNE REMISE EN
SERVICE PROGRESSIVE
ET CONTRÔLÉE

CONTACTS UTILES

CONSEILS ET ASSISTANCE

Dispositif national de prévention
et d'assistance aux victimes
de cybermalveillance

www.cybermalveillance.gouv.fr

NOTIFICATION DE VIOLATION DE
DONNÉES PERSONNELLES

Commission nationale informatique
et liberté (CNIL)

www.cnil.fr/fr/notifier-une-violation-de-donnees-personnelles

POLICE,
GENDARMERIE

17